

MàJ : 24/07/2023

## RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CAMVS Définir une trame verte et bleue

Domaine : **planification**

Procédures : **document d'urbanisme**

### Contexte

La communauté d'agglomération Maubeuge - Val de Sambre (CAMVS) est située dans le département du Nord, à la frontière avec la Belgique. Le territoire a connu une forte activité industrielle autour de la Sambre, rivière propice au transport de marchandises. L'agglomération a décidé de s'appuyer sur la Trame Verte et Bleue (TVB) afin de préserver la biodiversité, mais aussi de répondre à des enjeux socio-économiques. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé en 2019 s'est appuyé sur le schéma de TVB de 2015.

- 2007 : adoption d'un Plan Paysage Trame Verte (PPTV) pour enrayer la dégradation des espaces naturels et préserver les paysages
- 2011 : adoption de l'Agenda 21 dont une fiche-action concerne la mise en place et la révision du PPTV
- 2014 – 2015 : révision du PPTV et évolution vers un schéma de Trame Verte et Bleue (TVB)
- 28 mai 2015 : délibération communautaire approuvant le schéma de Trame Verte et Bleue du Val de Sambre (cartographie et plan d'actions)

### Définitions et notions clés

- Trame Verte et Bleue (TVB)** : transcription des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme à des fins de préservation et de remise en bon état
- Plan Paysage Trame Verte** : ensemble des zones de connexion biologique et des habitats naturels connectés.
- Agenda 21** : programme d'actions pour le développement durable
- Schéma TVB** : traduction spatiale des corridors écologiques

Références réglementaires :  
 L. 371-1 et suivants du CE  
 R. 151-43 4° du CU

Fiches liées :  
 F010, F012,  
 F019, F020

Fiches  
 transversales

Impacts

Mesures  
 ERca

## Objectifs pour le porteur de projet

Mettre en œuvre la trame verte et bleue pour la protection et la gestion d'espaces naturels, la restauration de corridors écologiques, le développement de la nature en ville et la renaturation de friches industrielles. Cette TVB doit aussi répondre aux objectifs suivants :

- Concilier le développement urbain et la préservation de la biodiversité ;
- Maintenir l'attractivité du territoire ;
- Améliorer le cadre de vie.

## Enjeux

- Concilier les différents visages de ce territoire contrasté entre le bocage de l'Avesnois et la vallée de la Sambre canalisée, plutôt urbanisée et très industrialisée ;
- Considérer les nombreux secteurs en friches (anciennes friches militaires, SNCF, industrielles) à revaloriser ;
- Intégrer les risques d'inondation, de ruissellement agricole et d'érosion ;
- Assurer la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau potable ;
- Assurer la préservation du paysage bocager, patrimoine identitaire de l'Avesnois.

## Modalités de réalisation

- Évaluation du PPTV en vue de définir la TVB du territoire. Le PPTV ne couvrait que les 22 communes de 2007 et ne traitait que de la trame verte. Il a fallu le compléter pour les 21 autres communes et sur le volet trame bleue ;
- Déclinaison parcellaire du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) pour définir la TVB à l'échelle du territoire ;
- Concertation avec les 43 communes sur la cartographie des réservoirs et corridors écologiques et le plan d'actions ;
- Transcription dans le PLUi afin de définir les zones à éviter (zones humides du Pot d'Argent en zone N), celles nécessitant une gestion, et celles à restaurer (ex. certaines friches sont classées en zone N).

## Illustration Zoom

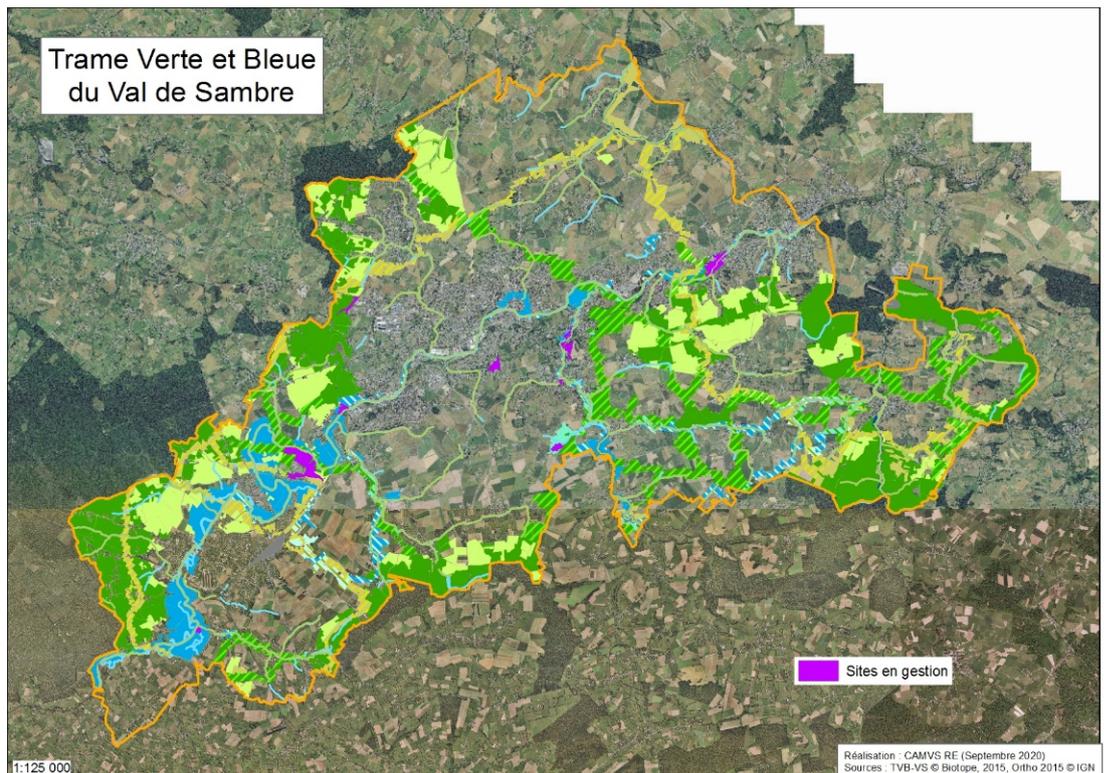


Figure 1 : Trame Verte et Bleue du Val de Sambre et sites gérés par la CAMVS

Exemples d'actions mises en œuvre sur les sites en gestion :

- Sur la zone d'activité de la Marlière :
  - Évitement de la zone humide du talweg de la Marlière ;
  - Restauration écologique de cet espace (restauration de mares, création d'un parc de pâturage, reconversion d'une peupleraie).
  
- Requalification de la friche industrielle Miroux, située en centre-ville d'une commune régulièrement soumise à des inondations :
  - Partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF) pour la démolition et la dépollution du site ;
  - Réouverture d'un ruisseau enterré ;
  - Végétalisation par des essences locales ;
  - Mise en place d'un écopâturage ;
  - Plantation de haies ;
  - Fabrication et pose d'hôtels à insectes avec les scolaires ;
  - Projet de création d'une zone humide.

## Points de vigilance

- Penser les aménagements et la gestion en intégrant en amont les enjeux transversaux : risques d'inondation / érosion, préservation de la qualité de l'eau, cadre de vie, développement de l'activité économique, activités de loisirs...
- Importance de la communication et de la sensibilisation auprès des habitants, particulièrement pour le développement de la nature en ville

## Acteurs et ressources

- Services de l'État
- Établissement Public Foncier Hauts-de-France
- Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- Fédérations départementales de Pêche et de Chasse
- Conservatoire des Espaces Naturels
- Voies Navigables de France
- Chambre d'Agriculture
- Groupe Ornithologique et Naturaliste
- Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Conseil Départemental
- Conseil Régional

## Pour aller plus loin

Coût estimatif d'une étude TVB en 2015 : 75 000 € TTC

Présentation réalisée par la CAMVS :

[https://erc.drealnpdc.fr/wp-content/uploads/2021/10/CAMVS\\_ERC\\_7oct2021.pdf](https://erc.drealnpdc.fr/wp-content/uploads/2021/10/CAMVS_ERC_7oct2021.pdf)

Page dédiée à la TVB de la CAMVS :

<https://agglomeration-maubeugevaldesambre.fr/environnement/la-trame-verte-et-bleue-tvb/>

Fiche détaillée produite par le centre de ressources TVB :

[https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/fichefinale\\_camvs.pdf](https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/fichefinale_camvs.pdf)

Note de synthèse 2017 du concours Capitale Française de la Biodiversité :

[https://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/experience/documents/rapport\\_visite\\_2017\\_ca-maubeuge-val-de-sambre.pdf](https://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/experience/documents/rapport_visite_2017_ca-maubeuge-val-de-sambre.pdf)

Présentation de l'Agenda 21 :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21>

Les données des SRCE :

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Trame-Verte-et-Bleue-TVb-17376>



*Fiche réalisée avec le Service Ressources Environnementales de la CAMVS*